

Conseil municipal du 12 novembre 2024

Excusés : Nathalie BAUDET, Pierre-Yves CHANEL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 Octobre 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Secrétaire de séance : Christine PIOTTE

1- Commission urbanisme

- PC 2024.B0014 : CRYSTAL

Réserve d'eau supprimée remplacée par une citerne

Création de Locaux techniques

Cour actuelle devient une aire enherbée

Changement d'entrée : décalée vers route du Bois d'Amont avec un accès direct sur la route de Servas

M le Maire et JM FAVIER, Adjoint ont rendez-vous mercredi 13/11/2024 pour discuter du projet de nouvelle entrée.

- DP

2024.B0039 BARBET Eric - 83 Impasse des Lys : projet d'implantation d'une pergola bioclimatique / **Refus**

2024.B0041 BNB ENERGIE - Lot 6 Les Muguets : panneaux photovoltaïques sur toit terrasse. La commission rappelle que le permis de construire précisait que le toit devait être végétalisé.

2024.B0042 TERRE DE REVES : dossier incomplet

2024.B0043 ECOPERF HABITAT - 354 route des Clefs : panneaux photovoltaïques sur pan sud

2024.B0044 PERRAUD Christian - 250 route de Corgenon : création d'une piscine (la margelle doit être à 2 mètres en limite)

- Révision PLU

Changement de destination : identification des bâtiments faisant partie d'anciens bâtiments agricoles (hors hangars) prévue sur décembre.

Carte des contraintes d'assainissement établie avec Grand Bourg Agglomération.

Rapport triennal de suivi de la non artificialisation à fournir avant fin décembre

2-Attribution lots du marché Pôle associatif et culturel

Lots		Entreprises <u>mieux</u> disantes	Offre de base en euros HT
01	VRD - AMENAGEMENTS DES EXTERIEURS	SOCATRA TP	56 974,00 €
02	DEPLOMBAGE - CURAGE - MACONNERIE	TABOURET	30 600,42 €
03	CHARPENTE BOIS - COUVERTURE	ARCHIREL	56 777,30 €
04	RAVALEMENT DE FACADES	SAS VINCENT	49 839,63 €
05	MENUISERIES EXTERIEURES ALU	ACCORD ALU	71 470,00 €
06	PLÂTRERIE - PEINTURE - SOL SOUPLE	PETETIN	55 146,76 €
07	MENUISERIES INTERIEURES	MENUISERIE BEAL	15 937,19 €
08	CARRELAGE - FAÏENCES	BERRY	8 385,10 €

09	PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	BRACHET COMTET	22 150,00 €
10	ELECTRICITE	FLOWELEC	52 501,84 €
TOTAL OFFRES DE BASE EN € HT			419 782,24 €

M le Maire soumet à délibération l'attribution du marché et les montants des lots correspondant :
 Approbation à l'unanimité du Conseil.

Lecture des courriers des financeurs du POLE ASSOCIATIF ET CULTUREL

Etat DETR : 96473 €

Région : 60000 €

Pour rappel, le Département a octroyé une subvention de 74700 €. Grand Bourg Agglomération sera sollicité pour le financement des 50 % restant à charge de la commune.

Démarrage des travaux prévus mi-décembre.

3 - Modification statuts SIEA & validation SDIRVE

Nouvel article 2.7.8 : réalisation de prestations de service aux communes membres

Validation du Schéma directeur IRVE dans le cadre du projet concernant les branchements de véhicules électriques pour un montant forfaitaire de 45 € en relation avec notre adhésion au groupement

Le Conseil donne délégation de signature à M le Maire.

4 - Approbation rapport CLECT 10.2024 Grand Bourg Agglomération

La commune de Malafretaz (membre de l'ancienne communauté de communes de Montrevel) a demandé à sortir du dispositif intercommunal des TAP : toutes les communes de GBA sont appelées à délibérer.

Approbation du Conseil

5 - Adhésion contrat assurance risques statutaires - CDG01

Le Centre de Gestion de l'Ain a souscrit un contrat groupe à des conditions financières plus avantageuses que le contrat dont bénéficie actuellement la commune.

Le taux proposé pour les agents communaux à temps plein affiliés à la CNRACL est de 5,75% avec franchise de 30 jours (actuellement 7,7%). Le taux proposé pour les agents communaux à temps partiel affiliés à l'IRCANTEC est de 1% avec une franchise de 30 jours (cette catégorie d'employés n'était pas concernée par le contrat actuel).

M le Maire soumet à délibération l'adhésion à ce contrat groupe pour les deux catégories d'agents communaux au 1^{er} janvier 2025.

Approbation à l'unanimité par le Conseil.

6- Renouvellement convention prestation assainissement GBA

La convention fixant les conditions de compensation du suivi par les agents communaux arrive à échéance en fin d'année : le Conseil donne son accord pour le renouvellement de la convention.

7-Révision des tarifs communaux 2025

Les nouveaux tarifs tiennent compte de la répercussion de l'augmentation des charges de fonctionnement.

	associations locales	Jonçois		autres utilisateurs
LOCATION DE SALLES	journée	1/2 journée	journée	journée
Salle du Panoux	gratuit		30 €	55 €
Bar + Cuisine	gratuit	50 €	90 €	130 €
Salle des fêtes (hors réunions et AG)	53 €	75 €	140 €	350 €
Salle des fêtes + cuisine + chambre froide	67 €	110 €	230 €	450 €
Id. 2ème jour d'utilisation	gratuit		1/2 tarif	1/2 tarif
Vaisselle (facturation à la pièce)	0,06 €		0,08 €	10 cts
Local buvette boules - forfait	gratuit		45 €	70 €
LOCATION DE MATERIEL	journée	1/2 journée	journée	journée
1 table buvette + 2 bancs	gratuit		7 €	
Forfait transport des tables et bancs	gratuit		20 €	
Forfait mise à disposition remorque	gratuit		80 €	
Salle du Panoux	350€/an			

CIMETIERE				
Concession nouvelle "cavurne" — 15 ans	55 €	(concession pour urne funéraire - 80X80 maximum)		
Concession nouvelle — 15 ans	104 €	COLUMBARIUMS		
Concession nouvelle — 30 ans	125 €	C1 — concession simple (1 urne) — 15 ans	500 €	
Concession nouvelle — 50 ans	153 €	C2/C3 — concession multiple (2/3 urnes) — 15 ans	787 €	
Renouvellement concession — 15 ans	45 €	C4 — concession multiple (2/3 urnes) — 15 ans	725 €	
Renouvellement concession — 30 ans	92 €	C1/C2/C3/C4 — renouvellement — 15 ans	228 €	

Approbation à l'unanimité du Conseil

8- Liquidation solde actif - Amicale SPV

M Le Maire porte à la connaissance du Conseil le montant du solde actif de l'amicale des sapeurs-pompiers volontaires, à la suite de la dissolution de l'association : 3782,65 €. Le Conseil Municipal accepte le don, cette somme sera affectée à la nouvelle aire de jeux.

9- CR réunions commissions et syndicats

9.1 Ecole Enfance Jeunesse

- CR du Conseil d'école

Effectifs : A ce jour 102 élèves sont présents.

Maternelle : 3 TPS 15 PS 12 MS 12 GS

Primaire : 11CP 6 CE1 15 CE2 10 CM1 19 CM2

La prévision d'effectifs pour 2024-25 est actuellement de 94 élèves (cela sera compliqué d'avoir le maintien de la 5ème classe avec ces effectifs)

Alerte incendie le 1er octobre à 10H25 : le système a bien fonctionné, les élèves sont sortis dans le calme et rapidement. RAS

A prévoir : installer un panneau rassemblement en cas d'évacuation

Alerte PPMS le 1er octobre à 9h45. Le directeur relève comme souci : les talkies walkies permettent de communiquer entre les classes mais par moment ils risquent de ne pas être entendus (si la classe est en motricité ou aux toilettes), problème lorsqu'un remplaçant est dans la classe, il faut penser à l'allumer tous les jours, problème pour prévenir le personnel de la cantine ou du périscolaire. Est-ce qu'un système d'alerte général à l'image de l'alerte incendie peut-être installé ?

Des devis sont demandés par la mairie.

Travaux : la classe de CP CE1 a été entièrement repeinte durant l'été. Des puisards ont été installés dans la cour maternelle afin d'évacuer la flaqué qui se formait en cas de fortes pluies.

- Election du Conseil Municipal Jeunes le 18 octobre en mairie. Les élèves de CE2, CM1, CM2 ont voté. 7 candidats se sont présentés et 5 ont été élus. Le dépouillement des voix a été réalisé avec un grand sérieux par les élèves élus de CM2.

- Délégation de service à ALFA 3A pour le périscolaire, les mercredis et vacances scolaires

La subvention prévisionnelle d'équilibre pour 2025 s'élève à 24741€ pour le périscolaire et à 21534.86€ pour le mercredi et vacances (86139,45€/4 communes) soit un montant total de 46276 €.

- Projet d'aménagement d'une aire de jeux place de la Forge. Pour rappel, la faisabilité du projet était conditionnée à l'obtention de subventions.

Plusieurs devis ont été sollicités. L'aire de jeux comprendra un nouveau jeu pour enfants de 3 à 7 ans en remplacement de celui existant, une pyramide de cordes pour les plus grands, et un City stade de 10X12 mètres.

Des demandes de subvention ont été effectuées auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de « 5000 terrains de sport » et du Département. La proximité de l'école avec qui une convention d'utilisation a été signée a été déterminante pour l'obtention des co-financements publics.

Le montant prévisionnel de l'équipement s'élève à 94000 € HT. L'Agence nationale du Sport a octroyé un montant de 32721 €, le Département a octroyé un montant de 24141 €. Les financements publics représentent 60 % du montant total HT.

9.2 CCAS

Renouvellement de la convention pour l'intervention du conseiller numérique. Pour rappel, la Commune de Polliat porte le service mutualisé pour 9 communes.

La participation de la commune de St André sur Vieux Jonc sera de 2 172,24 € au maximum pour 2025. Le Conseil donne son accord pour le renouvellement de la convention.

9.3 Voirie

Projet sécurisation route de Péronnas : discussion sur la faisabilité en fin de mandat du fait du décalage des paiements des subventions. Le montant prévisionnel des travaux est en cours d'évaluation. Une subvention pourra être sollicitée le cas échéant auprès de Grand Bourg Agglomération.

Travaux de curage des fossés à la Geno sont réalisés

Elagage : comme chaque année, il sera fait appel aux agriculteurs volontaires.

9.4 Bâtiments

Mise au sec de l'algéco (cour de l'école) qui va accueillir la bibliothèque durant les travaux d'aménagement du Pôle Associatif et culturel : devis couverture métallique de l'entreprise MOREL pour un montant de 3987 € TTC.

Accord du Conseil

9.5 Culture

Rencontre avec la Bibliothèque départementale de prêt sur le projet de convention : la convention prévoit la formation des bénévoles, des actions de communication avec un budget dédié (hors acquisition d'ouvrages) pour 369 € HT. Flyer de communication à insérer dans le bulletin municipal.

10 - Questions diverses

- Eclairage lotissement La Roselière : toujours en attente
- Dépôt d'ordures récurrents chemin des écoliers et problème de ramassage sur certaines tournées
- Rappel du repas Conseil Municipal : 13 décembre